

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 9 septembre 2025 à 19h30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 3 chemin de Hatley à Compton et diffusée simultanément sur le site internet de la Municipalité.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Jean-Pierre Charuest, Maire  
Sylvie Lemonde, conseillère du district Louis-S.-St-Laurent  
Patricia Sévigny, conseillère du district Rivière Moe  
Marc-André Desrochers, conseiller du district Rivière Coaticook

Absent (s) : Danielle Lanciaux, conseillère du district Cochrane  
Réjean Mégré, conseiller du district Pomeroy

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE**

André Martel, directeur général et greffier-trésorier

- 
1. **Ouverture de la séance**
  2. **Période de questions**
  3. **Adoption de l'ordre du jour**
  4. **Approbation des comptes**
    - 4.1 Approbation des comptes
    - 4.2 Délégation des dépenses
  5. **Procès-verbal(aux) antérieur(s)**
    - 5.1 Séance ordinaire du 12 août 2025
  6. **Rapport des activités des membres du conseil**
  7. **Sécurité publique**
    - 7.1 Entérinement de la présence de ressources du SSI à la Fête du Village de Martinville
    - 7.2 Inscription de membres du SSI à deux formations pour le sauvetage riverain
  8. **Loisirs, culture et vie communautaire**
    - 8.1 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité culture et patrimoine
    - 8.2 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité des loisirs
    - 8.3 Affectation au fonds dédié aux Loisirs
    - 8.4 Octroi de contrat – Sonorisation pour la Fête nationale 2026
    - 8.5 Dîner des aînés 2025
    - 8.6 Fonds Vitalité des Milieux de vie 2025-2028 de la MRC de Coaticook – Processus d'approbation des projets
    - 8.7 Adoption d'une résolution sur l'investissement au Programme d'entente en patrimoine
    - 8.8 225e anniversaire de Compton – Autorisation de déposer une demande de subvention
  9. **Travaux publics**
    - 9.1 Aucun
  10. **Infrastructures**
    - 10.1 Aucun
  11. **Urbanisme**
    - 11.1 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité citoyens en environnement
  12. **Trésorerie**
    - 12.1 Dépôt du document intitulé *Faits saillants du rapport financier 2024*
  13. **Greffé**
    - 13.1 Aucun
  14. **Direction générale**
    - 14.1 Demande de rencontre avec le MTMD
    - 14.2 Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada
    - 14.3 Entérinement d'octroi de contrat – Services d'inspecteurs en bâtiments



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025



N° de résolution  
ou annotation

- 14.4 Autorisation de signature – Protocole d’entente d’utilisation des infrastructures avec le centre de services scolaire des Hauts-Cantons
- 14.5 Fin d’emploi d’un pompier
- 14.6 Embauche d’une adjointe administrative
- 15. **Parole aux conseillers**
- 16. **Période de questions**
- 17. **Levée de la séance**

-----  
**1. Ouverture de la séance**

La présente séance est présidée par le maire, M. Jean-Pierre Charuest. Le directeur général et greffier-trésorier, M. André Martel, agit à titre de secrétaire.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la réunion ouverte.

**2. Période de questions**

Deux personnes sont dans l'assistance et ont adressé des questions ou commentaires.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**219-2025-09-09**

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d’adopter l’ordre du jour de la présente séance du conseil tel que présenté ;
- b. de garder l’ordre du jour ouvert.

Adoptée à la majorité

**4. Approbation des comptes**

**4.1 Approbation des comptes**

**220-2025-09-09**

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU** d’approuver la liste des chèques émis à compter du 15 mai 2025 jointe à la présente.

Annexe 1

En date du 26 août 2025, des paiements ont été émis pour un total de : 446 481.22 \$

Annexe 2

Salaires payés du 21 juillet au 24 août 2025	163 565.46 \$
Dépenses remboursées aux employés	<u>- 157.85 \$</u>

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025**

Salaires et cotisations employeur payés 163 407.61 \$

Adoptée à la majorité

**4.2 Délégation des dépenses**

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de contrôle et suivi budgétaire sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- André Martel, directeur général
- Éliane Stéphanne, greffière
- Eric Brus, responsable des travaux publics
- Daniel Roy, remplaçant du responsable des travaux publics
- Jonathan Garceau, directeur du service de sécurité incendie
- Sonia Quirion, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**5. Procès-verbal(aux) antérieur(s)**

**5.1 Séance ordinaire du 12 août 2025**

**221-2025-09-09**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 28 août 2025 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2025, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2025 tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

**6. Rapport des activités des membres du conseil**

Les membres du conseil font un rapport de leurs activités depuis la dernière séance ordinaire.

**7. Sécurité publique**

**7.1 Entérinement de la présence de ressources du SSI à la Fête du Village de Martinville**

**222-2025-09-09**

**Considérant** que la Fête du Village de Martinville représente une belle opportunité de visibilité pour le Service de sécurité incendie (SSI) et consolide l'étroite collaboration entre les deux municipalités ;

**Considérant** que participer à un événement avec une grande présence citoyenne s'inscrit dans la stratégie du SSI afin de recruter de nouvelles ressources ;

**Considérant** que la participation à l'activité permet le développement d'un lien de proximité avec les citoyens, offrant l'opportunité de répondre à leurs questions et ainsi les sensibiliser à la prévention contre les incendies ;



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**Considérant** que la Fête du Village de Martinville a eu lieu le samedi 6 septembre dernier ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'entériner la présence de deux pompiers et l'utilisation d'un véhicule d'urgence à la Fête du Village de Martinville, le samedi 6 septembre 2025, avec une rémunération d'une durée maximale de 4 heures par pompier au taux régulier ;

b. que les deniers requis soient puisés à même le budget 2025 du Service *sécurité publique – incendie* prévu à cet effet.

Adoptée à la majorité

**7.2 Inscription de membres du SSI à deux formations pour le sauvetage riverain**

**223-2025-09-09**

**Considérant** que les interventions du Service de sécurité incendie (SSI) à proximité des points d'eau comportent des risques pour la sécurité des pompiers et des citoyens ;

**Considérant** que ce type d'intervention est courant pour le SSI de Compton;

**Considérant** que les membres de la brigade n'ont aucune formation officielle à ce sujet à l'heure actuelle ;

**Considérant** les deux formations recommandées par la CNESST ;

**Considérant** l'opportunité d'effectuer la formation « Gestion de l'intervention sur plan d'eau » avec les officiers de la Régie incendie de Coaticook, ce qui permettrait un partage d'expériences et de connaissances entre les deux SSI qui pourraient être appelés à intervenir conjointement;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'autoriser l'inscription de 7 membres du SSI de Compton à la formation « Gestion de l'intervention sur plan d'eau », d'une durée de 8 heures et dispensée par le Collège Montmorency, pour la somme de 3 300\$ plus taxes, plus la rémunération des participants, estimée à 1 600\$ ;

b. d'autoriser l'inscription de 12 membres du SSI du Compton à la formation « Formation de base en sauvetage riverain », d'une durée de 8 heures et dispensée par Sauvegarde Nautique Inc., pour la somme de 4 350\$ plus taxes, plus la rémunération des participants, estimée à 2 720\$ ;

c. que les deniers requis soient puisés à même le budget 2026 du Service *sécurité publique – incendie*.

Adoptée à la majorité



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation

**8. Loisirs, culture et vie communautaire**

**8.1 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité culture et patrimoine**

Sont déposés les comptes-rendus des rencontres ci-dessous du Comité culture et patrimoine :

28 mai 2025  
29 juillet 2025

**8.2 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité des loisirs**

Est déposé le compte-rendu de la rencontre ci-dessous du Comité des loisirs :

2 juin 2025

**8.3 Affectation au fonds dédié aux Loisirs**

**224-2025-09-09**

**Considérant** que les profits réalisés lors de la célébration de la Fête nationale 2025 au Récré-O-Parc s'élèvent à 2 481.83\$ ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU** d'affecter le montant net de 2 481.83 \$ au fonds réservé aux Loisirs.

Adoptée à la majorité

**8.4 Octroi de contrat – Sonorisation pour la Fête nationale 2026**

**225-2025-09-09**

**Considérant** qu'il y aura un spectacle d'envergure pour la célébration de la Fête nationale au Récré-O-Parc en 2026 ;

**Considérant** la soumission du fournisseur local Sonorisation Tremblay ;

**Considérant** que ce fournisseur effectue avec succès la sonorisation pour la Fête nationale depuis deux ans ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'accepter la soumission de Sonorisation Tremblay pour le service complet de sonorisation pour la Fête nationale 2026 comprenant le transport, le montage, le démontage ainsi que les techniciens opérateurs, au coût de 3 675\$ plus taxes ;

b. que les deniers requis soient puisés à même le budget 2026 du Service *loisirs et culture - autres - activités récréatives*.

Adoptée à la majorité



N° de résolution  
ou annotation

**8.5 Dîner des aînés 2025**

**226-2025-09-09**

**Considérant** qu'un dîner des aînés est prévu dans la programmation municipale pour l'année 2025 et constitue une occasion privilégiée de rassemblement et de reconnaissance ;

**Considérant** que le thème retenu pour l'évènement est « Raconte-moi Compton », permettant aux participants de partager des souvenirs, des anecdotes et des récits de vie liés à leurs vies à Compton ;

**Considérant** que cette activité s'inscrit dans la démarche de préparation aux célébrations du 225<sup>e</sup> de Compton, en favorisant la transmission intergénérationnelle et la valorisation du patrimoine local ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'autoriser la tenue du Dîner des aînés le jeudi 23 octobre, de 10h à 14h, au sous-sol de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sous le thème de « Raconte-moi Compton » ;

b. d'accepter la soumission du traiteur Chez Matante pour un repas au tarif de 29.38\$ par personne, pour entre 60 et 80 personnes, le nombre final devant être confirmé avant le 14 octobre 2025 ;

c. que le prix de participation à l'évènement soit de 15\$ par personne ;

d. que les deniers requis pour l'évènement (incluant, entre autres, le décor, la musique, et un frais de 15% sur la facture du traiteur) soient puisés à même le budget 2025 du Service *administration générale - conseil* prévu à cet effet.

Adoptée à la majorité

**8.6 Fonds Vitalité des Milieux de vie 2025-2028 de la MRC de Coaticook –  
Processus d'approbation des projets**

**227-2025-09-09**

**Considérant** que la MRC de Coaticook est en processus de renouvellement de la Politique d'investissement dans le cadre du Fonds Vitalité des Milieux de vie 2025-2028 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de définir le processus d'approbation des projets locaux, le processus de réception des demandes et les outils de planification pour le financement des projets ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU**

a. que seul l'appui du conseil municipal soit requis dans le processus d'approbation des projets ;

b. que le processus de réception des demandes des appels à projets locaux se fasse de façon continue ;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

c. que pour être admissibles au financement de projets locaux, ceux-ci devront cadrer dans les orientations du Plan stratégique 2024-2029 de la Municipalité ainsi que dans le Plan d'action de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité ;

d. de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook.

Adoptée à la majorité



N° de résolution  
ou annotation

**8.7 Adoption d'une résolution sur l'investissement au Programme d'entente en patrimoine**

**228-2025-09-09**

**Considérant** que la Municipalité souhaite conserver le pont Spafford-Drouin;

**Considérant** que la Municipalité est en processus d'adoption d'un règlement de citation du pont ;

**Considérant** l'opportunité financière du volet 4.2 du Programme d'entente en patrimoine (PEP) du ministère de la Culture et des Communications du Québec ;

**Considérant** le soutien d'un agent en patrimoine de la MRC de Coaticook pour la reddition au PEP ;

**Considérant** que le PEP doit être administré par la MRC et qu'un engagement de la Municipalité pour le financement est nécessaire afin que la MRC dépose la demande d'aide financière de la municipalité au PEP ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU** que la Municipalité s'engage à investir 50% du montant total des travaux évalués à 244 061.88 \$ pour la conservation du pont Spafford-Drouin au volet 4.2 du PEP.

Adoptée à la majorité

**8.8 225e anniversaire de Compton – Autorisation de déposer une demande de subvention**

**229-2025-09-09**

**Considérant** que la municipalité de Compton se prépare à célébrer son 225<sup>e</sup> anniversaire ;

**Considérant** qu'en préparation, la Municipalité entreprend un projet intitulé *Histoire vivante de Compton*, lequel a pour but de moderniser et d'enrichir l'aspect historique du site internet municipal en mettant en valeur le travail déjà amorcé par les bénévoles de la Société d'histoire de Compton ;

**Considérant** que le projet permettrait d'impliquer directement les aînés dans la valorisation et la transmission du contenu historique publié par la Municipalité, de favoriser le transfert de savoirs entre aînés et jeunes grâce à des ateliers numériques intergénérationnels, de rendre accessibles à toute la population les récits, anecdotes et archives recueillis et de créer un legs durable pour la communauté à l'occasion du 225e anniversaire de Compton ;

**Considérant** le programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés* ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention de 25 000\$ auprès du programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés* pour le projet Histoire vivante de Compton dans le cadre de la célébration du 225<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité ;

b. d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, monsieur André Martel, à signer ladite demande pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à la majorité

**9. Travaux publics**

Aucun.

**10. Infrastructures**

Aucun.

**11. Urbanisme**

**11.1 Dépôt de compte(s)-rendu(s) du Comité citoyens en environnement**

Est déposé le compte-rendu de la rencontre ci-dessous du Comité citoyens en environnement :

26 mars 2025

**12. Trésorerie**

**12.1 Dépôt du document intitulé Faits saillants du rapport financier 2024**

Le document intitulé *Faits saillants du rapport financier 2024* est déposé en date du 9 septembre 2025.

**13. Greffé**

Aucun.

**14. Direction générale**

**14.1 Demande de rencontre avec le MTMD**

**230-2025-09-09**

**Considérant** l'accident survenu à la traverse piétonnière à l'avant de l'hôtel de ville le 26 juin 2025 ;

**Considérant** la recommandation de l'agente de la Sûreté du Québec affectée au dossier ;

**Considérant** la croissance du nombre de véhicules depuis la dernière analyse effectuée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ;

**Considérant** l'ensemble des projets de développement immobilier sur le territoire de la Municipalité ;



N° de résolution  
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Patricia Sévigny  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU** de demander une rencontre avec les représentants du MTMD afin d'analyser, dans son ensemble, la problématique de la sécurité des usagers dans le cœur villageois, et non pas seulement la nécessité ou pas d'installer des feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) au passage devant l'hôtel de ville et de prévoir la participation des membres du comité de sécurité routière et piétonnière à la rencontre.

Adoptée à la majorité

**14.2 Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada**

**231-2025-09-09**

*Monsieur le conseiller, Marc-André Desrochers, déclare s'être absenté lors des délibérations dans l'objet du point 14.2 conformément aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et s'abstient de voter sur celle-ci.*

**Considérant** que, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada ;

**Considérant** que les objectifs et orientations qui structurent le programme Maisons Canada présentés dans le document *Guide de sondage du marché* sont actuellement en consultation et visent une mise en œuvre en 2026 ;

**Considérant** que les deux objectifs de Maisons Canada sont de construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment ;

**Considérant** qu'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés ;

**Considérant** que la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec, affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1 % ;

**Considérant** l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élu(e)s locaux ;

**Considérant** que toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme ;

**Considérant** que ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Patricia Sévigny  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**IL EST RÉSOLU**

a. de recommander au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson, en appui à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) :

- que Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;
- que Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;
- que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec ;
- que soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements ;

b. que copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes:

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada ;
- M. Gregor Robertson, ministre du Logement et des Infrastructures et des Collectivités du Canada ;
- M. François Legault, premier ministre du Québec ;
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation du Québec ;
- Mme Marianne Dandurand, députée fédérale de Compton-Stanstead ;
- Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;

Adoptée à la majorité

**14.3 Entérinement d'octroi de contrat – Services d'inspecteurs en bâtiments**

**232-2025-09-09**

**Considérant** que le poste d'inspecteur en bâtiments est vacant depuis juillet ;

**Considérant** qu'un certain retard commence à s'accumuler en ce qui concerne les visites de terrain et les fermetures de permis ;

**Considérant** que ceci a un impact direct sur la taxation perçue par la Municipalité ;

**Considérant** l'offre de services de monsieur Justin Doyle pour agir à titre d'inspecteur en bâtiments pour Compton sur une base contractuelle adaptée aux besoins de la Municipalité ;

**Considérant** le nombre de permis à fermer d'ici au 3 octobre, date limite d'envoi des permis fermés aux évaluateurs ;

**Considérant** que le contrat a débuté le mercredi 3 septembre dernier ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Patricia Sévigny  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU**



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025**

a. d'entériner l'acceptation de l'offre de service d'inspecteur en bâtiments de M. Justin Doyle au taux horaire de 70\$ plus les frais de déplacement à 0.60\$/km ;

b. qu'un budget jusqu'à concurrence de 10 000\$ soit alloué à ce contrat ;

c. d'autoriser le remaniement d'une somme de 10 000\$ du poste 02 61000 141 (salaire) au poste 02 61000 411 (services professionnels) ;

d. que les deniers requis soient puisés à même le budget 2025 du Service *aménagement, urbanisme et zonage* ;

e. de désigner, rétroactivement, à compter du 3 septembre 2025, monsieur Justin Doyle à agir à titre d'inspecteur municipal et d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour et au nom de la municipalité de Compton, cette désignation l'autorisant à visiter et examiner les propriétés situées sur le territoire de la Municipalité, à répondre aux demandes d'information des citoyens, à émettre les permis et les certificats d'autorisation, à ordonner des arrêts des travaux en cas de besoin, à émettre des constats d'infraction pour toute infraction aux règlements d'urbanisme de la Municipalité (règlement de zonage, règlement de lotissement, règlement de construction, règlement sur les permis et les certificats, règlement de conditions d'émission du permis de construction, règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, règlement relatif aux dérogations mineures, règlement relatif aux usages conditionnels, règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale) ainsi que pour toute infraction au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Adoptée à la majorité

**14.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente d'utilisation des infrastructures avec le centre de services scolaire des Hauts-Cantons**

**233-2025-09-09**

**Considérant** l'entente en vigueur entre la municipalité de Compton et le centre de services scolaire des Hauts-Cantons depuis 2021 ;

**Considérant** que plusieurs changements sont survenus depuis la signature de cette entente et qu'il y a lieu de la mettre à jour ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers APPUYÉE PAR madame la conseillère Patricia Sévigny**

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le maire, monsieur Jean-Pierre Charuest, et le directeur général, monsieur André Martel, à signer le protocole d'entente pour l'utilisation des infrastructures avec le centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Adoptée à la majorité

**14.5 Fin d'emploi d'un pompier**

**234-2025-09-09**

**Considérant** l'embauche de monsieur Danny Bryant à titre de pompier au sein de la brigade du Service de sécurité incendie le 4 août 2009 ;

**Considérant** l'article 1.03 *Ponctualité et présence* du Recueil de gestion des ressources humaines ;



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**Considérant** l'article 1.03.02 *Taux de présence et assiduité – service de sécurité incendie* du Recueil ;

**Considérant** que plusieurs rencontres ont eu lieu entre M. Bryant et le directeur du Service de sécurité incendie afin d'adresser les manquements ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers  
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

**IL EST RÉSOLU** de mettre fin à l'emploi de monsieur Danny Bryant à titre de pompier de la brigade du Service de sécurité incendie de Compton en date de la présente et de remercier monsieur Bryant pour ses nombreuses années de service au sein de la brigade.

Adoptée à la majorité

**14.6      Embauche d'une adjointe administrative**

**235-2025-09-09**

**Considérant** l'ouverture du poste d'adjoint(e) administratif(ve), le 12 août dernier, par la résolution 217-2025-08-12 ;

**Considérant** l'analyse des nombreuses candidatures reçues et les quatre candidates passées en entrevue ;

**Considérant** la candidature de Mme Rachel Rouleau ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'autoriser l'embauche de Mme Rachel Rouleau au poste d'adjointe administrative ;

b. que son entrée en fonction soit le lundi 15 septembre 2025 ;

c. que les conditions de travail de Mme Rouleau soient celles prévues au Recueil de gestion des ressources humaines ;

d. que sa période de probation soit d'une durée de 6 mois à compter de son entrée en fonction ;

e. que sa rémunération soit celle décrite à l'annexe jointe à la présente résolution.

Adoptée à la majorité

**15.      Parole aux conseillers**

**16.      Période de questions**

Deux personnes sont dans l'assistance et ont adressé des questions ou commentaires.



N° de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**17. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 39.



N° de résolution  
ou annotation

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Charuest  
Maire

\_\_\_\_\_  
André Martel  
Greffier-trésorier  
Directeur général

Je, Jean-Pierre Charuest, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.